Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-D087_2025-DE

ARZAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

11 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 14 - votants : 16

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le onze Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 Décembre 2025.

Présents : Samuel FÉRET, Antoine RULLIÈRE, Geneviève LE GOUALLEC, Hervé LEFEBVRE, Géraldine TABART, Yvon RIALLAND, Jean-François BASCOU, Jacqueline MOLLÉ, Rachel RAITHIER, Serge BRASSEBIN, Yolène BÉGO, Marie-Pierre RICORDEL, Jeanne LOLICAR, Michel LEVESQUE.

Absents excusés : Corinne KRDZALIC (pouvoir à Geneviève LE GOUALLEC), Mickael LAMIDÉ, Fabrice CHAMPALLE (pouvoir à Rachel RAITHIER), Marie-Odile JARLIGANT, Hervé TABART.

Secrétaire de séance : Geneviève LE GOUALLEC.

087/2025 Exécution partielle des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Aussi, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2026 se fera dans les limites suivantes :

BP COMMUNE

Chapitres	Crédits ouverts au BP 2025	Montants autorisés jusqu'à l'adoption du BP 2026
Opération 10 – Urbanisme	26 000 €	6 500 €
Chapitre 20		*6 500 €*
Opération 33 – Eclairage public	9 858 €	2 450 €
Chapitre 21		*2 450 €*
Opération 34 – Voirie communale	56 970 €	14 240 €
Chapitre 21		*4 240 €*
Chapitre 23		*10 000 €*
Opération 37 – Lotissement La Vigne	18 510 €	4 600 €
Chapitre 23		*4 600 €*

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-D087_2025-DE

Opération 68 – Terrains divers	7 600 €	1 900 €
Chapitre 21		*1 900 €*
Opération 69 – Matériels STM	94 600 €	23 650 €
Chapitre 21		*23 650 €*
Opération 75 – Equipement Mairie	10 000 €	2 500 €
Chapitre 21		*2 500 €*
Opération 77 – Immeuble Rue des Palis	30 000 €	7 500 €
Chapitre 23		*7 500 €*
Opération 79 - Complexe Michel LE CHESNE	19 200 €	4 800 €
Chapitre 23		*4 800 €*
Opération 81 – La Forge	1 603 250 €	400 812 €
Chapitre 21		*80 000 €*
Chapitre 23		*320 812 €*
Opération 85 – Ancienne école	10 000 €	2 500 €
Chapitre 23		*2 500 €*
Opération 95 - Médiathèque	10 000 €	2 500 €
Chapitre 21		*2 500 €*

BP VVA

Chapitres	**Crédits ouverts au BP 2025**	**Montants autorisés jusqu'à l'adoption du BP 2026**
Opération 103	70 000,00 €	17 500,00 €
Chapitre 21		*17 500,00 €*

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR :

- ☐ Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements des différents budgets dans la limite des crédits ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.